



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8650*
24 juin 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 JUIN 1968, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de vous communiquer ci-joint des extraits de la déclaration qu'a faite récemment, le 19 juin 1968, le général Moshe Dayan, Ministre de la défense d'Israël. Cette déclaration atteste de la nature des desseins que les autorités israéliennes, au mépris total des résolutions de l'ONU, nourrissent à l'égard des territoires arabes qu'elles occupent du fait de leur agression du 5 juin 1967.

Il est significatif de constater que, tandis que le Gouvernement de la République arabe unie a réaffirmé à maintes occasions, et dernièrement encore le 9 mai 1968, au Représentant spécial du Secrétaire général, qu'il accepte et est prêt à appliquer la résolution 242 (1967) adoptée par le Conseil de sécurité en novembre 1967, les autorités israéliennes poursuivent encore leur politique expansionniste comme il ressort de la déclaration du général Dayan.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la
République arabe unie auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mohamed Awad EL KOWY

* Egalement publié sous la cote A/7113.



Blank page
Page blanche

ANNEXE

M. Moshe Dayan, Ministre israélien de la défense, a déclaré qu'il n'y a pas de solution prévisible à la crise du Moyen-Orient et qu'Israël doit se préparer à conserver les territoires conquis au cours de la guerre du Moyen-Orient de l'année dernière.

Dans des commentaires qui ont été rendus publics hier, Dayan a déclaré qu'Israël doit conserver en permanence certaines parties de la péninsule du Sinaï, y compris Sharm El Sheikh qui garde l'entrée du détroit de Tiran.

"Si nous voulons nous prémunir contre l'Egypte, nous devons maintenir en permanence une partie considérable de nos forces blindées dans diverses parties du Sinaï que nous ne devons pas abandonner", a-t-il déclaré.

Au cours d'un exposé des problèmes de sécurité fait devant les membres parlementaires du parti travailliste du Premier Ministre Levi Eshkol, Dayan a rejeté les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et a déclaré qu'en ce qui concerne Israël la position des Etats-Unis représentait le facteur décisif.

Déclarant également que rien ne laissait sérieusement prévoir une intervention soviétique au Moyen-Orient, Dayan a prédit que la République arabe unie n'entreprendrait pas d'actions militaires.

"Nous ne croyons pas à une guerre prochaine", a-t-il dit. Prévoyant que la situation actuelle persisterait "pendant longtemps", Dayan a indiqué qu'Israël ne pouvait accepter le partage des territoires situés sur la rive occidentale du Jourdain qu'il a envahis au cours de la guerre de juin de l'année dernière; il n'est pas non plus question, a-t-il ajouté, de revenir à la ligne d'armistice qui séparait auparavant Israël et la Jordanie.

Selon Dayan, Israël doit se préparer à poursuivre sa politique actuelle dans les territoires occupés, car rien ne laisse prévoir une modification de la situation.

Dayan a appuyé modérément un plan élaboré par M. Yigal Allon, Ministre du travail, tendant à la création d'un Etat arabe neutralisé ou démilitarisé, mais il a indiqué que l'on ne pouvait envisager ce plan que dans le cadre d'une recherche de la paix : il ne pouvait être accepté en tant que solution définitive.

En ce qui concerne la position internationale de son pays au Moyen-Orient, Dayan a déclaré qu'Israël doit clarifier sa position vis-à-vis du Département d'Etat des Etats-Unis. Si l'Amérique peut accepter les décisions du Conseil de sécurité et la condition posée par la Jordanie pour l'établissement de la paix, Israël ne le peut pas. Dayan a également souligné qu'Israël ne peut reculer en ce qui concerne la question de la "réunification" de Jérusalem.

Selon le Ministre de la défense, l'Egypte fera tout ce qui est en son pouvoir pour amener, par des moyens politiques mais non militaires, le retrait d'Israël des territoires occupés.

En ce qui concerne la politique suivie à l'égard des Arabes dans les territoires occupés, Dayan a déclaré qu'Israël doit continuer à avoir une "attitude correcte" et se comporter de façon à ce que les Arabes "n'en aient pas assez de nous".

Mais Dayan est opposé à ce que la citoyenneté israélienne soit accordée aux Arabes dans les territoires.

Dayan a ajouté à l'intention des membres parlementaires qu'il ne sert à rien de jouer avec les mots et de prétendre que la résolution n'exige pas le retrait des territoires occupés. Pour lui, l'attitude des Etats-Unis revêt plus d'importance pour Israël que la résolution du Conseil de sécurité.

